

## Section de Meurthe et Moselle

Le 20 novembre 2014

### Compte rendu CTL du 20 novembre 2014

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :  
Jean-Louis SZATMARI et Alexis TSCHENS.

#### Modification des horaires d'ouverture de l'accueil physique des services:

Il nous est donc demandé au niveau local d'émettre un avis sur des modifications d'ouverture au public au 1<sup>er</sup> février 2015.

Depuis des années, notre syndicat **FO DGFIP 54** dénonce les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires qui mettent en péril l'exercice normal des missions et dégradent les conditions de travail des personnels.

Aujourd'hui, force est de constater que l'administration veut délibérément mettre en place les conditions d'une restriction de l'offre de service à l'usager, espérant ainsi le « désintoxiquer » de l'accueil physique.

**FO DGFIP 54** porte d'autres ambitions pour le service public et considère que la solution réside davantage dans des effectifs suffisants et des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux.

Nous considérons à **FO DGFIP 54** que les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif immédiat et, qu'à terme, cela préfigure le démantèlement du réseau comptable à travers des fermetures de postes déjà programmées.

En matière de conditions de travail, l'amélioration ne sera vraisemblablement que de courte durée et la fermeture des postes entraînera inévitablement une mobilité forcée pour les personnels.

**FO DGFIP 54** a suffisamment alerté et depuis très longtemps sur les risques encourus par le réseau du fait du manque de moyens.

En conséquence de quoi, la délégation **FO DGFIP 54** considère que cette situation relève de la seule responsabilité de l'administration et n'a pas pris part au vote.

Seules deux propositions ont été rejetées par l'Administration :

- SIP-SIE de Pont à Mousson :

Les fermetures à 15 Heures 30 sont refusées.

Il manque une  $\frac{1}{2}$  journée de fermeture et la Direction souhaite que les deux sites de Pont à Mousson aient les mêmes horaires.

- La Cité Administrative :

Une nouvelle étude devra être menée à la Cité pour trouver une harmonisation des horaires entre services. A défaut, la proposition du SIP de Nancy Nord-Est sera privilégiée car l'accueil commun dépend de ce site.

D'autres propositions ne cadrant pas exactement avec les directives nationales (aucun jour de fermeture, fermeture exceptionnelle avant 16 heures ...) ont été validées mais seront réétudiées dans un an.

Enfin, seule une partie de l'hôtel des finances est concernée par ce nouveau dispositif. La caisse et les produits divers fermeront le lundi.

### **Modification des plages horaires de travail au service courrier de la cité administrative :**

Lors du dernier CTL, vos représentants **FO DGFIP 54** ont demandé pour que ce point figure à l'ordre du jour.

La plage variable débutera dorénavant à 7H15 au lieu de 7H30 actuellement et se terminera à 18H45 au lieu de 19H00.

Nous avons voté POUR.

### **Questions Diverses :**

- Nous avons interrogé la direction sur l'avancement des travaux prévus à Neuves-Maisons. Ils sont en cours. Une réunion avec les élus vient d'avoir lieu.

- Nous avons également soulevé le problème de l'accueil à la cité administrative. En plus des files d'attente à rallonge et du bruit engendré, une vitre vient d'être posée au guichet, qui rend très difficile les entretiens avec les contribuables ! La direction va tester un système de micros et de hauts parleurs mais se posera alors un problème de confidentialité. A suivre...

- Des problèmes d'imprimantes (notamment à Longwy) ont été évoqués mais la direction rejette la faute sur la société qui gère les photocopieurs (problème de pièces). En attendant, nos collègues galèrent...

- Une équipe de TF1 est venue dernièrement à la cité administrative pour un reportage dans le journal de 13H. Ils n'ont pas pu rentrer dans le bâtiment et les agents ont reçu l'ordre de ne pas parler aux journalistes !

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interpellé le directeur à ce sujet. Il nous a répondu que les agents avaient un devoir de réserve ce qui justifiait cette interdiction.

- Suite à la demande de vos représentants **FO DGFIP 54** lors du dernier CTL, un défibrillateur a été installé à la cité administrative sous le préau, accessible ainsi à tous les services, même en dehors des heures d'ouverture du bâtiment P.

- Une expérimentation va être menée au PRS de Nancy :  
Ce service va prendre en charge toutes les créances de la DIRCOFI (Grand-Est) pendant 2 ans avant une possible généralisation. Aucun emploi n'est prévu pour le moment.
- Concernant les emplois dans le pays haut, le Président du CTL nous a déclaré : « Nos règles de gestion condamne la RAN de Longwy » !
- Un projet de restructuration de la prime de caisse est en cours. Une indemnité mensuelle serait versée aux agents dévolus entièrement à la caisse. A suivre...
- Saint - Nicolas.  
Une autorisation d'absence est accordée l'après-midi du 3 décembre pour les agents se rendant au spectacle. (poser dans Agora : FR1DA « Arbre de Noël »).



\*\*\*\*\*

**BULLETIN D'ADHESION** (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Grade :** .....

**Affectation :** .....

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP**

**Fait à** ..... **Le** .....

**SIGNATURE**